

Relevé de décisions Conseil plénier de l'UFR *Histoire, Arts et Archéologie* Séance du vendredi 11 octobre 2024

Le conseil plénier de l'UFR Histoire, Arts et Archéologie

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu les statuts de l'UFR

Ordre du jour :

- Examen et vote des modalités de contrôle des connaissances
- Questions diverses

Présidence du conseil assurée par : François Bon

Liste des membres présent.e.s ou représenté.e.s au conseil plénier :

▪ **Présent.e.s :**

- Collège A : S. Chaperon, H. Debax, M. Joly
- Collège B : T. Dkaki, T. Lanfranchi, N. Meynen, A. Senard Kiernan
- Collège BIATSS : C. Malosse, P. Mouly, C. Nord-Lannes, J. Verhoeyen, M. Tahar
- Personnalités extérieures : J. Millereux-Le Bechenec

▪ **Représenté.e.s :**

- Madame M. Costes donne procuration à T. Dkaki
- Monsieur O. Loubes donne procuration à N. Meynen
- Monsieur D. Madec donne procuration à H. Debax
- Madame L. Teulières donne procuration à N. Meynen

▪ **Invité.e.s :**

D. Carraz, A. Grand-Clément, B. Jean, S. Péré-Noguès

Après avoir délibéré, décide :

Décision : Examen et vote des modalités de contrôle des connaissances (MCC)

- MCC - Département Anthropologie

Validation des MCC (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	1
POUR	16

Adoptée à la majorité des 16 présent.e.s ou représent.é.e.s

- MCC – Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition

Validation des MCC (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	1
POUR	16

Adoptée à la majorité des 16 présent.e.s ou représent.é.e.s

- MCC - Département Histoire

Validation des MCC (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	1
POUR	16

Adoptée à la majorité des 16 présent.e.s ou représent.é.e.s

- MCC - Département Histoire de l'art et Archéologie

Validation des MCC (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	1
POUR	16

Adoptée à la majorité des 16 présent.e.s ou représent.é.e.s

Toulouse,
le vendredi 11 octobre 2024

François BON